



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 FÉVRIER 2025

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Février 2025

Délibération n° 250220-04

Désignation d'un nouveau représentant la commune au sein de l'agence de l'urbanisme de la région grenobloise

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 février à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Sylvain DULOUTRE

Présents : M. Sylvain DULOUTRE, M. Nicolas MOUGIN, M. Jean CLOT, M. Jean-Louis SPADA, Mme Chantal DURANTON, Mme Annie PRAT, Mme Elsa GAUTIER, Mme Marie-France CROIX.

Secrétaire de séance : Elsa GAUTIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents :

▲ 04. : Désignation d'un nouveau représentant la commune au sein de l'agence de l'urbanisme de la région grenobloise

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune est représentée à l'AURG par un membre, élu de la commune.

Mme Sebbar, démissionnaire était la représentante de la commune à l'AURG ; il convient de la remplacer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- désigne Sylvain DULOUTRE en tant que représentant(e) de la commune de SARCENAS à l'agence de l'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

Conseillers municipaux en exercice : 8

Présents : 8 Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 20 février 2025

Le Maire, Sylvain DULOUTRE

